

Migrations en Europe, quelles solutions ?

Il serait bien présomptueux de ma part d'expliquer ce qu'il faut faire pour résoudre les crises migratoires. Mais au terme du livre que nous avons publié en 2015 avec deux confrères pour tenter de comprendre le phénomène et les événements connus par l'Europe, il était attendu par les lecteurs que nous puissions présenter quelques éléments de solution. Par honnêteté intellectuelle, nous ne pouvions pas nous contenter uniquement de décrire ces drames humains, il fallait bien tenter d'esquisser quelques pistes pour les résoudre. Sans prétendre être exhaustif sur un sujet aussi dense et multiple, voici quelques idées qui peuvent néanmoins être évoquées.

1/ Migrations du Levant : arrêter la guerre. Syriens et Irakiens avaient fui leur pays à cause de la guerre qui y sévissait. Le moins que l'on puisse dire c'est que la diplomatie française a très mal géré ce dossier. Il était essentiel d'en finir avec l'État islamique afin de rétablir la paix dans la région. C'est désormais quasiment fait et l'on constate qu'il n'y a plus de vague migratoire syro-irakienne comme l'Europe en a connu de l'été 2015 à l'hiver 2016.

Le défi aujourd'hui est la reconstruction des pays, l'édification d'une paix durable, le retour des réfugiés afin qu'ils puissent contribuer à redresser leurs régions. Il y a tellement d'associations françaises qui œuvrent en Irak et en Syrie qu'il est facile de s'appuyer sur elles pour permettre ce renouveau de la région. Beaucoup de Syriens ont quitté leur pays parce qu'ils refusaient d'être intégrés dans l'armée de Bachar Al-Assad. Ceux-ci risquent gros à rentrer. La France pourrait renouer ses liens diplomatiques avec la Syrie en conditionnant cela à l'amnistie des hommes qui ont échappé au service militaire. Un pays qui a connu la guerre civile n'a pas d'autre choix, pour sa reconstruction, que de pardonner aux anciens adversaires.

2/ Migrations mafieuses : combattre les mafias. Une bonne partie des migrants viennent en Europe en profitant des réseaux mafieux, notamment italiens et albanais. La résolution de ce dossier passe donc par l'assèchement des réseaux mafieux. Ce qui est très loin d'être gagné. À cet égard, Matteo Salvini est sur une corde raide en Italie : il peut toujours prendre des mesures pour éviter l'arrivée des migrants ou pour les expulser d'Italie, mais cela va heurter les intérêts des mafias. C'est donc à un ennemi beaucoup plus grand et beaucoup plus puissant qu'il s'attaque en réalité. Le ministre de l'Intérieur italien mène d'ailleurs une politique contre les mafias. On l'a vu début juillet se rendre dans une villa près de Sienne qui avait appartenu à la mafia pour se baigner dans la piscine. La mise en scène était un peu douteuse, mais elle

démontre qu'il a compris qu'il y avait là un problème, à défaut de pouvoir le traiter.

Mais les activités de la mafia sont tellement imbriquées dans l'économie italienne qu'il est très difficile à un gouvernement de lutter contre elle ; donc contre les migrations. Ces passagers clandestins profitent d'ailleurs à beaucoup : ramassage des fruits et des légumes en Italie et en Espagne, tenue des boîtes de nuit et des restaurants, activités frauduleuses, trafic de drogue et d'armes, etc. L'usage qui est fait de la population migrante révèle surtout les liens troubles entre le formel et l'informel et la paralysie du système économique sous le fait des perfusions étatiques.

3/ Repenser le contrat social. On en arrive au troisième point, qui est le plus central. Il touche à la philosophie libérale et à ce que celle-ci défend. Les libéraux sont partisans de l'échange libre, or le phénomène migratoire correspond bien à un échange ; mais bien souvent il n'est pas libre. La liberté des échanges suppose la liberté de celui qui part et la liberté de celui qui reçoit. Si on impose un accueil à quelqu'un qui n'en veut pas, l'échange n'est pas libre. Il y a même violation de propriété privée, ce qui est le propre du socialisme. C'est en libérant les migrations, c'est-à-dire en les faisant reposer sur la liberté de l'échange, que l'on pourra trouver un début de solution à ces problèmes. Deux auteurs libéraux ont notamment réfléchi à cette question, Friedrich Hayek et Pascal Salin.

La question de l'État providence

En distribuant les aides sociales sans tenir compte des personnes qui cotisent, l'État providence joue le rôle de pompe aspirante. Ce faisant, il crée une méfiance et un ressentiment chez les personnes qui accueillent, qui ont l'impression de payer pour les autres. Rappelons que la solidarité, qui est une vertu, ne peut exister que si elle est libre. La solidarité contrainte n'est plus de la solidarité, mais une contrainte, et ce n'est donc plus une vertu (la vertu suppose la liberté). Raison pour laquelle un système mutualiste, où les gens sont libres ou non de cotiser, est un système vertueux et solidaire, alors qu'un système contraignant, comme l'est la Sécurité sociale, n'est ni vertueux ni solidaire. Il est donc faux de dire que la sécurité sociale participe de la solidarité nationale. Elle participe de la contrainte, et crée donc du ressentiment et de l'envie, ce qui n'est bon pour personne. Privatiser la sécurité sociale permettrait d'établir un authentique système de solidarité et de justice (en plus de tous les avantages qu'apporte un système libre d'assurances sociales). Les migrants, qui travaillent ou non, pourraient ainsi librement cotiser aux

mutuelles et donc recevoir les aides en retour. Dans un système de ce type, personne n'aurait l'impression d'être volé ou d'être un profiteur. Les relations humaines seraient saines parce que libres. Chose que rappelle Hayek dans *Droit, législation, liberté* :

« Réserver aux citoyens d'un certain pays les dispositions leur assurant un niveau plus élevé qu'au reste du monde, c'est en faire un privilège et implique certaines limitations au libre mouvement des hommes à travers les frontières. [...] Nous devons constater le fait : nous rencontrons ici une limite à l'application universelle des principes politiques libéraux, que les réalités du monde rendent inévitable. [...] Les principes libéraux ne peuvent être constamment observés qu'à l'égard de gens qui eux-mêmes obéissent à ces principes, mais ne peuvent pas toujours être appliqués à ceux qui ne les observent pas. »

L'État providence distord les relations entre les personnes en faussant l'honnêteté des rapports humains. Il introduit des sentiments de jalousie et de frustration qui pervertissent le bon fonctionnement des relations sociales. Un des problèmes des flux migratoires, et une des raisons pour lesquelles ils sont mal acceptés par les populations européennes, c'est que celles-ci considèrent, à tort ou à raison, que les migrants profitent d'un système de protection sociale auxquels ils ne contribuent pas. Les populations autochtones ont donc l'impression de se faire avoir et d'être les victimes des flux migratoires. Tant que demeure un système d'État providence, il n'est donc pas possible d'établir des migrations libres. À l'inverse, si le système politique était non pas un État providence, mais un État subsidiaire, les privilèges redistributifs n'existeraient pas. Les migrants ne pourraient donc pas être perçus comme les profiteurs d'un système, qu'ils n'ont par ailleurs pas contribué à édifier.

La liberté intangible de la libre circulation des hommes

La théorie libérale sur les migrations est souvent mal connue. En voulant fonder le système migratoire sur la liberté des personnes à se rendre dans le pays de leur choix, et sur la liberté des personnes d'un pays à accueillir ou refuser d'accueillir les populations migrantes, elle semble pourtant offrir une alternative crédible à l'étatisation des flux migratoires qui, jusqu'à présent, a montré son échec. Non seulement cette étatisation n'a pas permis d'arrêter les flux migratoires, comme l'État s'y était engagé (puisque en France les frontières sont officiellement fermées depuis 1974), mais elle n'a pas non plus réussi à permettre l'intégration des migrants et l'acceptation, par les populations européennes, de ces flux migratoires. Cette politique étatique se révèle donc

être un échec, puisqu'elle est génératrice de tensions et d'incompréhensions.

La liberté d'émigrer et la préservation de la propriété privée

C'est ce que rappelle Pascal Salin dans son livre *Libéralisme* paru en 2000 :

« Mais, dira-t-on, si l'on renonçait à toute politique d'immigration, si l'on supprimait tout contrôle aux frontières, notre pays ne risquerait-il pas d'être submergé par des hordes d'immigrants ? Certainement pas, à condition que les droits de propriété légitimes des uns et des autres soient respectés. »

Libérer les migrations ne signifie donc pas qu'un migrant puisse se rendre là où bon lui semble, mais là où l'on est prêt à le recevoir. Le marché des migrations se régule ainsi de lui-même, comme n'importe quel marché. Des personnes d'un pays peuvent ainsi accueillir des migrants, jusqu'au moment où elles arrêteront cet accueil parce qu'elles estiment qu'elles ont atteint le seuil de saturation : soit qu'il n'y ait plus de travail disponible, soit qu'elles pensent ne plus pouvoir intégrer les nouveaux arrivants.

C'est exactement l'inverse que nous avons en France. Nous voyons Mme Hidalgo ouvrir les portes de Paris aux migrants, qui s'entassent Porte de la Chapelle faute de maisons d'accueil puis, quand la situation devient ingérable, demander aux services de l'État de les dispatcher ailleurs. C'est ainsi que son réquisitionné des hôtels et des gymnases pour les loger. Des personnes qui n'ont pas été consultées se retrouvent ainsi avec des bâtiments publics inutilisables, parce que réquisitionnés pour les migrants. Ici, le libre choix des personnes n'est absolument pas respecté. Ce qui ne peut que générer des tensions.

Toujours selon Pascal Salin :

« Ainsi, l'émigration et l'immigration devraient être totalement libres, car on ne peut pas parler de liberté individuelle si la liberté de se déplacer n'existe pas. Mais la liberté de se déplacer n'implique pas que n'importe qui a le droit d'aller où bon lui semble. Les droits de chacun trouvent en effet pour limites les droits légitimes des autres. [...] Si par exemple, un natif d'une

région du monde appelée Mali, souhaite vivre et travailler dans une ville qui s'appelle Paris et s'il trouve un propriétaire qui veut bien lui louer un logement, un entrepreneur qui souhaite signer un contrat de travail avec lui, des propriétaires de routes qui lui accordent le droit de circulation (gratuitement ou contre paiement), des épiciers qui lui vendent leurs produits, rien ne pourrait justifier qu'une quelconque autorité vienne interdire ces échanges mutuellement profitables. »

On constate bien qu'il n'en ait pas du tout ainsi aujourd'hui, quand les mafias viennent faire leur marché dans les villages africains pour forcer les populations à venir en Europe, quand on entasse des malheureux qui n'ont ni logement ni travail dans la jungle de Calais ou les bidonvilles de Paris. Sans compter les politiciens sans scrupule très heureux d'accueillir ces populations dans les barres HLM des quartiers lointains afin de disposer d'une réserve d'électeurs. Les migrations auxquelles nous assistons aujourd'hui ne sont pas du tout des migrations libres.

La manipulation politique des migrants

Outre le dévoiement de l'État providence, l'autre danger de l'étatisation des migrations c'est la manipulation politique qui peut en être faite. Ceux qui subventionnent l'immigration des moins productifs le font souvent à des fins électoralistes. Ils espèrent ainsi créer des réseaux clientélistes qui leur apportent des voix fidèles. Mais tout en subventionnant ces migrations, ils se gardent d'en subir les conséquences en échappant au lieu de concentration des populations immigrées. Ce qui ne les empêche pas de tancer les populations qui connaissent un déclassement ou une dégradation de leurs conditions de vie. Il est ainsi très rare que les bonnes âmes qui défendent la carte scolaire inscrivent leurs enfants dans leur école d'affectation.

Ainsi, les partis politiques qui plaident en faveur du droit de vote des étrangers le font parce qu'ils estiment que ceux-ci voteront pour eux. D'où l'intérêt de leur redistribuer les aides sociales et les largesses de la solidarité nationale. De même, en imposant 25% de logements sociaux dans toutes les communes, les socialistes espéraient prendre leur contrôle. Puisque les logements sociaux sont souvent attribués à des populations qui bénéficient des transferts sociaux, ces électeurs ont tout intérêt à voter pour les partis qui défendent la redistribution sociale. On perçoit ainsi que les migrants sont manipulés par cynisme et intérêt électoral à courte vue, au mépris des conséquences à long terme et des souffrances des populations. De même qu'il existe un capitalisme de connivence, il existe un humanitarisme de connivence où l'argent public est détourné à des fins soi-disant humanitaires pour en réalité se constituer une clientèle électorale.

Pour ma part, je suis favorable à ce que l'on interdise aux collectivités locales la possibilité d'accorder des subventions à quelque association que ce soit. C'est faire un usage privé de l'argent public, et l'on sait bien que le choix de l'association subventionnée, que ce soit le club de football ou l'association des couturières du dimanche, répond à des logiques de clientélisme électoral. Le problème de l'immigration renvoie donc au problème de l'État providence.

Les migrants vont vers les zones attractives

Nous constatons à travers de nombreux exemples que les murs ne sont pas toujours adéquats pour empêcher la venue des migrants, quand les portes ouvertes ne l'encouragent pas toujours. Un exemple est donné par un article du *Wall Street Journal* de 1993. Le journaliste s'interrogeait sur le fait que l'immigration en provenance du Mexique était trois fois plus importante en Californie qu'au Texas en dépit d'une frontière commune avec le Mexique beaucoup moins longue et plus difficile à franchir illégalement. La raison de cette différence tient en partie au fait que le système de protection sociale est beaucoup plus développé en Californie qu'au Texas. Comme l'a déclaré un fonctionnaire du bureau de l'immigration et des affaires des réfugiés du Texas :

« Il n'est pas possible ici de vivre de l'assistance. Les gens viennent ici pour travailler et non pour bénéficier de la protection sociale. Et ceci affecte l'attitude de nos résidents à l'égard des immigrants. Ils sont généralement considérés comme des travailleurs et non comme des bénéficiaires d'assistance. »

En Europe, on constate que peu de migrants africains se rendent en Suisse, au Luxembourg et au Liechtenstein, pays pourtant beaucoup plus riches que l'Italie, l'Espagne ou la France.

Le démographe Gérard-François Dumont a analysé ce paradoxe apparent dans ce qu'il nomme le sophisme mécaniste. Celui-ci consiste à penser que lever les obstacles aux frontières favorise l'immigration, alors qu'ériger de nombreux obstacles la limite. Le raisonnement aboutit alors à la conclusion que l'installation d'immigrés dans un pays dépend de façon mécanique de la nature de la politique migratoire. Or, accroître les obstacles ne limite pas forcément l'immigration. Dans les années 1960, en France, les frontières sont assez ouvertes et pourtant le pays ne connaît pas les problèmes migratoires d'aujourd'hui. Les populations des anciennes colonies ne se déplacent pas

dans l'ancienne métropole, alors que les écarts de vie entre l'ex AOF et la France sont plus importants qu'aujourd'hui. Les migrations étaient d'un autre type. Bien souvent, les immigrés venaient en France pour y travailler quelques années afin de faire parvenir un revenu plus élevé dans leurs familles.

Si fermer les frontières n'arrête pas nécessairement l'immigration, les ouvrir ne provoque pas non plus nécessairement un grand appel d'air. Dans l'espace Schengen, les frontières des pays d'Europe sont ouvertes, n'importe quel Européen peut se rendre dans un autre pays pour y vivre et y travailler, ce qui ne conduit pas à des invasions massives d'Espagnols en Angleterre ou d'Italiens en Allemagne. Les flux intracommunautaires restent modestes.

Les migrations ne sont pas liées à la présence de murs érigés ou de portes ouvertes, mais aux facteurs de répulsion et d'attraction. On quitte un pays parce qu'on ne peut plus y vivre, et on se rend dans un autre parce qu'on estime que la vie y est meilleure. Une politique migratoire cohérente doit donc manier la barre de l'attractivité. Un pays non attractif ne reçoit pas de migrants. Le problème émane donc bien de l'État providence et du système d'oisiveté et d'assistanat qui s'est créé.

Revoir les conditions de l'État providence et fonder les rapports humains sur la libre volonté et non sur la contrainte sont donc quelques solutions qui peuvent contribuer à résoudre cet important dossier migratoire. Permettre aux migrants de s'installer dans un lieu parce que les locaux l'ont voulu et non pas parce que le préfet leur impose est la meilleure façon d'éviter les prévenances, les peurs et la coercition. Les rapports humains seront beaucoup plus sains s'ils sont fondés sur la libre volonté de chacune des parties plutôt que sur la violence de la décision administrative.